LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Question écrite de Monsieur Emile Meunier et les élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire à Monsieur le Maire de Paris relative aux perturbations du versement des DMTO à la Ville de Paris

L'article de La Gazette des communes du 18 septembre 2026 rapporte que, depuis les cyberattaques subies par Bercy, la fermeture temporaire du serveur professionnel des données cadastrales oblige les notaires à recourir à une procédure dérogatoire pour déposer certains actes. La DGFiP assure que les versements de DMTO n'ont pas été interrompus ; l'Afigese signale, elle, des retards et un stock qui pourrait demander plusieurs mois à être résorbé.

Paris attend près de 1,65 milliard d'euros de DMTO en 2026. Une recette différée n'est pas une recette perdue ; elle demeure pourtant indisponible tant qu'elle n'est pas versée, tandis que chaque acte retardé pèse sur les particuliers comme sur les professionnels.

En conséquence, Émile Meunier et les élus du groupe Nouveau Paris Populaire demandent à Monsieur le Maire d'indiquer si ces dysfonctionnements entraîneront des perturbations dans le versement des DMTO à la Ville de Paris et, dans l'affirmative, quelles mesures il entend prendre pour en limiter les conséquences.